Règlement de comptes en conseil métropolitain

TOULON

La séance publique qui s'annonçait plutôt monotone, avec le vote de tout un tas de délibérations portant sur l'approbation du compte financier unique, a été le théâtre d'une lutte fratricide lors de l'élection du maire de La Seyne Jo Minniti à la vice-présidence de la Métropole.

Les ex-colistiers de la maire de La Seyne démissionnée, Nathalie Bicais (LR), n'en finissent décidément pas de se déchirer. Après le triste spectacle donné au cours de l'élection de son successeur Jo Minniti, la droite a réussi cette fois l'exploit d'exporter le conflit dans l'enceinte du conseil métropolitain, à l'occasion de l'élection du 1er magistrat à la vice-présidence de la Métropole. Poste laissé vacant par l'édile condamnée.

C'est Guillaume Capobianco (LR) qui tente de mettre le feu à la séance par une violente attaque portée au candidat. Il rappelle que Jo Minniti a été élu le 27 mai dernier après trois tours de scrutin au bénéfice de l'âge. Puis accuse le Rassemblement national d'orchestrer « *une déstabilisation de grande ampleur* ».

Du coup, les propos simplement revanchards prennent une tout autre saveur.

« *Ce sont les voix du Rassemblement national qui lui ont permis de gagner* », insiste-t-il. Ah bon ? Comme le président du Département, Jean-Louis Masson (LR) ? Une stratégie confirmée, prétend le conseiller métropolitain, « *par Dorian Munoz et Isabelle Delyon, tous les deux membres éminents du RN* ».

Minniti élu vice-président

Et de poursuivre avec l'emphase du donneur de leçon tombé des nues : « *Dans une assemblée métropolitaine qui a vu tant de fois combien Hubert Falco* [l'ancien maire de Toulon DVD, Ndlr.] *s'est dressé contre les manipulations du RN, qui a entendu tant de fois l'ancien maire de Toulon, l'ancien président de TPM mettre en garde les uns et les autres contre le danger des mensonges et des manipulations du RN, je ne pouvais me taire.* »

> **« Le RN souhaite mettre le chaos partout dans notre métropole »**
>
> **Jo Minniti, maire DVD de La Seyne**

Puis s'adressant à ses collègues, il prévient : « *Ce sera donc en votre âme et conscience que vous voterez (ou pas) pour un candidat qui doit son élection à un parti qui souhaite aujourd'hui semer le chaos partout dans notre métropole.* »

Les choses ont failli en venir aux mains en pleine assemblée. Ici, sur la photo, Jo Minniti de dos après avoir repoussé Guillaume Capobianco pendant le vote. PHOTO T.T.

L'élu métropolitain en profite pour mettre également sur le tapis « *la trahison du directeur de cabinet* » de la maire de La Garde, Nicolas Salsou. Encore un LR qui a tourné casaque et vient d'être investi par l'extrême droite aux municipales sous le Rocher.

Une porosité qu'il aurait dû commencer à interroger bien avant cette séquence. Puisque pas plus que le centriste Jean-Pierre Colin (celui qu'il voulait dernièrement devenir maire) que lui même ne s'étaient bouché le nez lors de la composition de l'équipe à laquelle tous deux appartenaient et où il y avait des gens qui provenaient de l'extrême droite. Mais bon…

Pour Guillaume Capobianco l'instigatrice de ce « chaos » n'est autre que Laure Lavalette, la candidate RN déclarée pour mener la bataille de Toulon. « *Ce cynisme doit être dénoncé* », clame l'élu seynois. Et de mettre en garde les conseillers métropolitains de droite sur les prochaines défections de leurs collaborateurs, collègues ou d'autres élus, « *qui, sentant le vent tourner, vont s'engouffrer dans d'immondes trahisons* ». « *Personne ne sera épargné* », prophétise-t-il en vraie Cassandre.

Une subite prise de conscience des dangers de l'extrême droite qui pour être salutaire n'en reste pas moins suspecte. « *Ces gens-là sont en permanence dans l'agressivité, dans le mensonge* », confiera en fin de séance le nouveau vice-président de la Métropole, en pointant qu'il convient d'associer à cette déclaration prononcée par Guillaume Capobianco, Jean-Pierre Colin et Damien Guttierez. Ce dernier, précise-t-il était au Rassemblement national. « *Il avait d'ailleurs tenté de déstabiliser Madame Le Pen pour prendre sa place au plan national, sans aucun complexe* », rappelle-t-il, en niant avoir lui-même bénéficié du soutien de l'extrême droite.

Et de poursuivre : « *Ce sont des gens qui ne sont pas de grande moralité qui pratiquent la politique à coups de compromissions. Ils n'hésitent pas à acheter tous ceux qu'ils peuvent acheter. Et quand ils ne le peuvent pas, ils pratiquent par la force.* » C'est à ce moment-là qu'on est content d'être à Toulon, où depuis 2001 aucune ambiguïté de la sorte n'a été cultivée. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si c'est la seule circonscription varoise à ne pas s'être couchée.

Thierry Turpin

Une autre élue de La Seyne épinglée en séance

La conseillère métropolitaine d'opposition Cécile Muschotti (Union des centristes et des écologistes) pressentie pour conduire une liste dans l'ex-Cité des Chantiers en remet une couche sur une autre élue seynoise de droite.

Décidément la droite seynoise est venue plusieurs fois polluer les débats de cette séance publique du 26 juin.

À l'occasion du vote de la délibération portant sur la composition de l'Assemblée générale de l'agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise, en raison de la démission forcée de l'ancienne maire LR de La Seyne Nathalie Bicais (LR), que l'élue d'opposition Cécile Muschotti demande la parole. La Métropole proposant pour la remplacer Sandra Torres (DVD).

Elle veut expliquer pourquoi elle va s'abstenir. « *Il ne s'agit pas ici de contester la procédure, ni de remettre en cause un principe fondamental auquel je suis profondément attachée : la présomption d'innocence* », commence-t-elle avec les précautions d'usage, en rappelant que « *chacun, en droit, a le droit de se défendre, et que la justice suit son cours* ». Mais que… La charge est prête à être donnée.

Et de poursuivre donc : « *Cette délibération concerne une nomination à l'intérieur de notre assemblée. Et une telle nomination n'est jamais neutre. Elle engage l'image de la Métropole, elle en dit long sur le regard que nous portons collectivement sur la responsabilité publique.* »

Pour Cécile Muschotti « *lorsqu'un nom est associé publiquement à une affaire judiciaire sensible, touchant aux fonds publics et à la confiance accordée aux institutions, même si l'affaire est en appel, cela interroge - non sur le plan pénal, mais sur le plan politique* ».

Sandra Torres (DVD) fait en effet partie des vingt-deux personnes condamnées par le tribunal correctionnel de Marseille en décembre dernier dans une affaire de fraude à la formation professionnelle. L'élue seynoise a en effet fait appel.

L'élue d'opposition insiste sur le fait qu'« *il ne s'agit pas de juger* ». Mais plutôt de s'interroger. « *De se demander si le moment est opportun, si le signal est le bon, si cette décision, aujourd'hui, renforce notre crédibilité ou l'affaiblit.* »

Une assemblée délibérante se doit, poursuit Cécile Muschotti, d'être aussi irréprochable dans ses choix que dans ses principes. Pour autant, s'empresse-t-elle de tempérer en bonne tacticienne, pas question d'exclure ou stigmatiser, « *mais parfois, simplement, suspendre, attendre, préserver* ». Et de conclure : « *En politique, il y a des moments où le silence prudent est plus digne que le vote précipité.* » La prise de parole a été ponctuée d'un « *bravo !* » crié haut par le centriste Jean-Pierre Colin.

T.T.